Département territoires, environnement et acteurs Cirad-tera

CTE, CAD : Quels changements, quels apprentissages en matière de développement agricole et rural ?

Synthèse des interviews et de l'atelier du 7 juillet 2005 réalisés dans le cadre du projet « multifonctionnalité dans les DOM insulaires »

Chambre d'Agriculture, Saint-Denis

Avec la collaboration de la Chambre d'agriculture et du CNASEA

E. CHIA (INRA) ,M. DULCIRE(Cirad Montpellier) M. PIRAUX (Cirad Réunion) Cirad/Tera n° 27/05 Juillet 2005

CIRAD-DIST Unité bibliothèque Lavalette



Table des matières

Résu	mé	3
Intro	oduction	4
Disco	ours de bienvenue à l'atelier	4
I- Int	troduction à l'atelier	6
II- qu	uels changements la mise en place des CTE/CAD a-t-elle provoqués ?	6
	Bilan quantitatif des CTE et des CAD 2000-2004 – CNASEA – (Sébastien LESAG)E. – PWP N° 2	6
	Bilan quantitatif des CTE et des CAD 2000-2004 – Chambre d'Agriculture – (Christophe GOSSARD) – PWP N° 3	6
D	Les changements des pratiques techniques suite à la mise en place des CTE et CAD. Les points forts de la présentation (Marc PIRAUX) – PWP N° 4	6
	Changements des pratiques techniques, économiques et organisationnelles au niveau des exploitations cannières	7
	Changements chez les techniciens	7
-	Les changements relationnels liés à la mise en place des CTE et CAD. Les points forts de la présentation (Michel DULCIRE) – PWP N° 5	8
	Synthèse des restitutions des travaux en groupe du matin	8
	L'approche environnementale des CAD, les cartes à enjeux – CNASEA – (Sébastien LESAGE) – PWP N° 4 Quelles leçons – Quels apprentissages peut-on tirer de la mise en place des CTE/CAD? Les points forts de la présentation (Eduardo CHIA) – PWP N° 5	
	Synthèse des restitutions des travaux en groupe de l'après-midi	
W. 5		12
	Débat de fin de journée	
V- Pe	erspectives	13
ANN	<u>NEXES</u>	
	exe 1 : Lettre d'invitation	
	exe 2 : Programme de l'atelier	
	exe 3 : Liste des participants	
Anne	exe 4 : Guide d'entretien	22
Prése	entation s Powerpoint	24
Méta	plans	38

Résumé

Le séminaire dénommé : « les CTE et CAD : Quels changements, quelles leçons en matière de développement agricole et rural ? » s'est tenu le jeudi 7 juillet à la Chambre d'Agriculture à St-Denis de la Réunion. L'objectif était de présenter les résultats obtenus à la Réunion dans le cadre du projet « Multifonctionnalité dans les Dom insulaires » (projet Inra-Cirad-Cemagref). Plus particulièrement, les présentations se sont concentrées au niveau de l'impact des CTE et des CAD sur les approches globales et socio-techniques de l'exploitation agricole et sur les changements organisationnels au sein des institutions. Cet atelier a été l'occasion de débattre de ces questions à partir d'enquêtes réalisées spécifiquement pour cet atelier. Il a mis l'accent sur la nécessité de créer des situations d'apprentissages dans la mise en place des CAD, qui devrait s'accompagner d'une redéfinition des métiers et des pratiques de développement, d'une communication et d'une formation renforcées, d'une définition d'un système d'évaluation approprié ainsi que d'une évolution organisationnelle des institutions.

CTE, CAD : Quels changements, quels apprentissages en matière de développement agricole et rural ?

Synthèse de l'atelier et des interviews réalisés dans le cadre du projet « multifonctionnalité dans les DOM insulaires »
7 juillet 2005 (Chambre d'Agriculture)

Introduction

Ce compte-rendu synthétise les résultats obtenus lors des enquêtes et de l'atelier tenu le 7 juillet 2005 à la Chambre d'Agriculture de St-Denis. L'invitation à cet atelier figure en annexe 1. Il s'intéressait au processus de mise en place des CTE et des CAD et puis plus particulièrement aux changements et aux leçons que l'on peut retirer de cette expérience en matière de développement agricole et rural.

Le programme de l'atelier figure, quant à lui, en annexe 2. Une quarantaine de personnes, dont la liste de présence est en annexe 3, y ont participé.

Afin de préparer cet atelier, une vingtaine de personnes ont été interviewées au niveau des organisations d'appui et d'encadrement suivante et impliquées dans la mise en œuvre des CAD: Chambre d'Agriculture (responsables zones ouest, sud, est; service environnement, service Charte de développement, responsable filière canne, quelques techniciens, élus chambre à la CDOA); CERFA; Coopvanille; Ecologie Réunion; Cnasea (service instruction des dossiers); APR; CGPER. Les entretiens se sont fait suivant le guide d'entretien présenté en annexe 4. Nous avons utilisé par ailleurs les données concernant les entretiens sur les CTE (Piraux, Bonnal, Guilluy) réalisés en 2002 et 2003 et ceux relatifs à l'évolution des pratiques des agriculteurs, obtenus en 2003 lors du stage d'Audrey Pangolin.

Cet atelier terminait le projet « multifonctionnalité dans les DOM insulaires » financé par le Cirad , l'INRA et la Cemagref, pour lesquels les chercheurs du Cirad s'étaient investi pendant 3 ans avec la Guadeloupe.

Discours de bienvenue à l'atelier

Monsieur B. Caruel, élu Chambre d'Agriculture

Je vous remercie pour votre présence à cette journée de réflexion sur les CAD.

L'agriculture n'est pas une activité économique comme les autres. A la Réunion, elle a une très forte implication sociale et touristique. Elle concourt également au remodelage des paysages, à la protection de l'environnement et à la lutte contre l'érosion.

Ces aspects environnementaux sont pris en compte, aujourd'hui, par les Contrats d'Agriculture Durable.

Ce dispositif, à destination des agriculteurs, a pris le relais, en 2003, des CTE (Contrats Territoriaux d'Exploitation) pour la mise en œuvre de pratiques agri-environnementales, en contrepartie d'un cahier des charges à respecter et d'une enveloppe financière.

Les CAD se démarquent des (ex) CTE surtout par la territorialisation des actions. Plus précisément, il s'agit de retenir deux enjeux environnementaux par territoire (eau et sol) et de sélectionner trois actions prioritaires par enjeux, spécialement adaptées aux problématiques de la Réunion.

Cela peut concerner la réfection de chemins d'exploitations, de haies, de fossés, de terrasses ou l'enlèvement d'andains, la fertilité des sols, la maîtrise des apports d'engrais, le traitement des effluents d'élevage, la mise en place de dispositifs de lutte contre l'érosion, de protection de captages ou du patrimoine marin, l'amélioration des conditions de travail ou du bien être des animaux ; voilà autant de mesures que permettent et favorisent les CAD.

Ces mesures impliquent des changements dans les pratiques techniques mais aussi économiques ainsi qu'une meilleure organisation des exploitations.

Ces bouleversements sont bien perçus par les agriculteurs qui sont nombreux à se porter candidats pour un CAD. C'est pourquoi, la Chambre d'Agriculture a mobilisé ses services et plus particulièrement ses techniciens « Canne – Développement Local » pour que le plus grand nombre d'agriculteurs puisse bénéficier de ce dispositif.

L'objectif fixé est élevé puisqu'il ambitionne de faire signer des contrats CAD à 150 agriculteurs, d'ici la fin juillet 2005.

C'est le seuil autorisé par l'enveloppe d'ores et déjà allouée.

Cet objectif doit permettre ainsi l'élaboration de 85 autres contrats, soit un total annuel prévu en 2005 de 235 CAD en cas, bien sûr, d'enveloppe complémentaire.

Cependant, compte tenu de la forte mobilisation de nos Services, notamment du SUAD et plus particulièrement de l'Unité Canne à Sucre, et de leurs missions par ailleurs dévolues, il paraît raisonnable, pour plus de sûreté dans la réalisation de ces objectifs départementaux, d'envisager le renfort d'un partenaire.

Pour l'heure, la signature de CAD concerne principalement des exploitations cannières, dont la plupart présente une activité de diversification.

Mais, avec la nouvelle enveloppe, le montage de CAD pourrait s'étendre à d'autres types d'exploitation comme le maraîchage, et l'arboriculture une fois que l'agrément des Mesures agri-environnementales sera obtenu dans ces domaines, ainsi qu'à l'horticulture et l'agriculture biologique.

L'outil CAD, comme le montrent plusieurs études, est la source d'innovations importantes.

Aussi, afin d'évaluer et d'améliorer la pertinence de ce dispositif et d'analyser les perspectives qui en découlent, la Chambre d'Agriculture, le Cirad et le Cnasea organisent

cette journée de réflexion et de travail sur la thématique : CTE et CAD : Quels changements, quelles leçons en matière de développement agricole et rural ?

Je souhaite à tous bonne réflexion pour les ateliers qui vont se dérouler au cours de cette journée.

I.- Introduction à l'atelier

Afin de rendre opérationnel le concept de multifonctionnalité de l'agriculture, la Loi d'Orientation de l'Agriculture de 1999 en France a instauré un nouvel outil de politique publique : le Contrat Territorial d'Exploitation (CTE). Ils devaient faire l'objet d'une construction collective au niveau régional ; en associant l'ensemble des acteurs socioéconomiques et institutionnels. Par la nouvelle manière de produire qu'il propose, par la construction de nouvelles alliances et d'une contractualisation entre l'Etat et l'agriculture, les CTE ont été à l'origine d'apprentissages pour les différents acteurs impliqués dans leur construction.

Les questions abordées dans l'atelier étaient doubles : Quels changements des **pratiques** en matière de développement agricole et rural le CTE puis le CAD ont-ils provoqués et quelles leçons en terme **d'action** pour le développement agricole et rural pet-on tirés ?

L'objectif de ce travail est de fournir aux acteurs du développement une grille de lecture intéressante susceptible d'être utilisée dans le cadre d'évaluation des CAD mais aussi et surtout afin d'améliorer l'efficacité de ces contrats. Disposer d'un effet-miroir sur les évolutions permettraient à l'ensemble des acteurs de se construire une vision commune sur la nature effective des changements effectivement enregistrés et des difficultés rencontrées.

II.- Quels changements la mise en place des CTE/CAD a-t-elle provoqués ?

Bilan quantitatif des C.T.E. et des C.A.D. 2000-2004 – CNASEA – Sébastien Lesage

Voir le PWP n° 2 ci-après.

Bilan quantitatif des C.T.E. et des C.A.D. 2005 – Chambre d'Agriculture – *Christophe Gossard*

Voir le PWP n° 3 ci-après.

Les changements des pratiques techniques suite à la mise en place des CTE et CAD. Les points forts de la présentation. ($Marc\ Piraux$) – $PWP\ n^{\circ}$ 4.

La Loi d'Orientation Agricole (LOA) reconnaît la multifonctionnalité de l'agriculture c'est-àdire que l'agriculture assure d'autres fonctions que la production. Elle fabrique du paysage,

elle contribue à la gestion des ressources renouvelables, elle maintient en vie les zones rurales, elle entretient le patrimoine etc.

Si l'objectif de la LOA de 1999 est de modifier les pratiques des agriculteurs selon des principes de multifonctionnalité accordé à l'agriculture, cette évolution des pratiques des agriculteurs doit nécessairement être accompagnée d'un changement des pratiques, c'est d'ailleurs ce qui a été observé pour les techniciens de la Chambre d'Agriculture.

Changements des pratiques techniques, économiques et organisationnelles au niveau des exploitations cannières

Les résultats présentés ont été obtenus à partir d'enquêtes réalisées au niveau de techniciens de la Chambre d'Agriculture et chez 45 agriculteurs en 2003. Ce sont avant tout les perceptions des personnes interrogées qui ont été valorisées. Aucun suivi des pratiques n'a donc été envisagé et pour une part non négligeable des exploitants signataires, la campagne 2003-2004 représentait la première année de mise en pratique du CTE.

Les CTE ont eu un impact important sur les pratiques techniques. Ils ont engendré des évolutions positives sur l'adoption de diverses techniques :

- 82 % des exploitants qui pratiquaient un désherbage tardif ont abandonné cette pratique au profit d'un désherbage en pré-levée ou en post-levée précoce ; 77% des exploitants interrogés qui ont choisi la mesure "désherbage raisonné" sur toute leur surface ne réalisaient pas cette pratique auparavant ;
- la quasi-totalité des agriculteurs qui ne faisaient pas la fertilisation progressive au fur et à mesure de la coupe (soit les deux-tiers de l'échantillon) l'a mise en pratique sans trop de difficultés; les 2/3 des exploitants qui ne pratiquaient pas le fractionnement l'ont adopté alors que cette mesure n'était pas obligatoire dans le CTE;
- malgré la pénibilité importante de l'opération d'épaillage, le CTE a permis d'en développer la pratique; les résidus ont été conservés systématiquement aux champs, ce qui n'est d'ailleurs pas sans poser de problèmes lors des replantations.

Le CTE a conduit également à modifier l'organisation des travaux, notamment lors de la campagne de coupe et à rationaliser la gestion globale de la sole cannière en définissant un parcellaire (qui a provoqué une meilleure planification des replantations). Ceux qui n'ont pu adopter les pratiques pour lesquelles ils s'étaient engagés ont invoqués des problèmes de trésorerie ou de gestion du temps de travail. Mais le CTE a parfois été l'occasion de financer des pratiques déjà existantes. Finalement, l'outil semble avoir accéléré la mise en place de techniques déjà vulgarisées par les techniciens mais dont l'adoption restait faible. Cette amélioration résulte de divers éléments : l'incitation financière ; le public cible mieux formé ; les conseils rapprochés et les formations des techniciens de la Chambre d'Agriculture (qui a permis l'appréhension du fonctionnement global de l'exploitation et donc des freins à l'adoption des techniques). Il faudrait bien entendu pouvoir étudier sur le terrain l'application effective des mesures à plus long terme.

Pour beaucoup, la subvention apportée par le CTE a permis un apport de trésorerie déterminant pour la réalisation des pratiques techniques aux moments opportuns.

Changements chez les techniciens

Des changements se sont aussi opérés au niveau des pratiques d'intervention des techniciens. Un certain nombre de changements ont été identifiés, en terme :

- d'outils et méthodes : réalisation d'un diagnostic agri-environnemental de l'exploitation, raisonnement technique plus approprié à partir d'une approche globale des exploitations permettant une meilleure appréhension des facteurs d'adoption des techniques, conseil de synthèse, travail en collectif (animation), utilisation d'outils informatiques ;
- d'organisation du travail : le CTE a donné, d'après les entretiens avec certains techniciens, du sens à leur travail (mise en place d'un projet et donc objectifs de l'intervention mieux définis avec l'agriculteur, indicateurs de suivis mis en place) ;
- de référentiels renouvelés (permis à partir de la tenue de cahier de suivi et des relevés des surfaces notamment). Ces changements ne sont toutefois pas sans poser un certain nombre de problème, notamment d'identité, sur lesquels nous reviendrons.

Les changements relationnels liés à la mise en place des CTE et CAD. Les points forts de la présentation (Michel Dulcire) – PWP n° 5

Le soutien financier que les CTE et les CAD accordent se fait par un mécanisme nouveau dans le monde agricole, le contrat. Un contrat est un engagement entre deux ou plusieurs acteurs, d'obligations réciproques. La négociation dont le but est de définir les termes de ces engagements, passe par la modification (approfondissement, dégradation) des relations existantes ou par l'établissement de nouvelles relations.

La mise en place des CTE et CAD s'est donc traduit par de nouvelles relations entre les différents groupes d'acteurs : l'analyse de leur intensité permet d'éclairer les mécanismes mis en jeu et d'identifier des dysfonctionnements. Nous avons ici distingué 5 groupes d'acteurs : les techniciens, les agriculteurs signataires, les organisations professionnelles (Chambre, coopératives,...), les institutions d'encadrement (DAF, Cnasea), et « autres » (représentants de la société civile, organismes d'aménagement, ONF, Médecine et Inspection du travail).

On notera en particulier (cf. reproduction du diaporama à la suite) :

- L'amélioration de l'entraide entre les techniciens de la Chambre.
- Le renouvellement des relations entre techniciens et agriculteurs : les différentes phases de la construction du projet CTE ou CAD, menées en commun, ont renforcé la confiance.
- Le développement de relations entre agriculteurs (mise en place de groupes d'entraide notamment).
- Le développement des relations de plusieurs acteurs avec le Cnasea.
- L'apparition de nouveaux acteurs non initialement prévus faites à la demande des techniciens au cours de montage des dossiers : Médecine et Inspection du travail, ONF.
- Le faible développement des relations des acteurs du monde rural avec les organisations de la société civile que la LOA a introduit en CDOA (ici deux associations de défense de l'environnement).
- La dégradation des relations de certains membres de la Chambre avec la DAF dont les critères de qualité des dossiers sont mal compris.
- Les faibles impacts sur les structures des institutions hormis pour le CNASEA, qui a vu la création de ses deux services.

Synthèses des restitutions des travaux en groupe du matin

Les travaux en groupe portaient sur trois questions :

- quel est l'élément des présentations sur les changements techniques et relationnels, suite à la mise en place des CTE et CAD, avec lequel vous êtes le plus d'accord ?
- Quel est celui avec lequel vous êtes le plus en désaccord ?
- Quel est celui qui manque le plus ?

Les débats au sein des groupes pour chacune des questions ont été traduits et restitués sous forme de « métaplan », qui sont reproduits à la suite. Trois groupes ont été constitués : deux regroupaient plutôt des techniciens alors que le troisième était composé principalement de responsables de la Chambre et d'institutionnels.

Les résultats synthétiques de ces groupes pour l'ensemble des questions figurent dans le tableau qui suit.

Les champs de préoccupations principaux qui ressortent des discussions, qu'ils soient éléments d'accord, de désaccord ou bien manquants, sont !

- L'évolution de la nature, des méthodes et des conditions de travail : les points de vue des groupes de techniciens et ceux du groupe « d'institutionnels » diffèrent parfois notablement : quand les premiers soulignent leurs insatisfactions quant à la qualité de leurs nouvelles conditions de travail (les modifications sont exprimées souvent sur un mode plutôt défensif, voire négatif, qualifiant parfois leur travail de « technicien de bureau »), les institutions préfèrent souligner l'acquisition de méthodes nouvelles par les techniciens, même si ces derniers reconnaissent l'intérêt de l'approche globale des exploitations.
- Les changements relationnels sont avérés mais l'intensification des relations entre techniciens est quant à elle contestée par les institutions.
- Le manque de critères et d'indicateurs d'évaluation. Les techniciens insistent sur le manque d'outils (ou leur maîtrise imparfaite) pour orienter leur travail : diagnostic d'une situation, mesure des impacts de la mise en place des CAD sur les exploitations agricoles et leur environnement, adéquation d'une MAE à une situation donnée.
- Enfin, les techniciens de la Chambre estiment que le manque de moyens humains, matériels, mais aussi le manque de réorganisation des services afin de mieux gérer la « nouvelle donne », pénalisent la qualité de leur travail quotidien.

(voir les 9 métaplans reproduits à la suite)

¹ Attention, ces résultats s'appuient sur les accords ou désaccords avec le diagnostic antérieurement présenté, et ne procèdent pas d'une discussion d'évaluation. Les résultats en seraient assurément différents.

	Groupe 1	Groupe 2 (groupe « institutionnel »)	Groupe 3
Points d'accords	Organisation du travail des techniciens (7) Autre visions de l'exploitation agricole (2) Les chiffres entre parenthèses correspondent aux nombres de réponses données du même type	AGEA (6) Qualité du suivi Pression sur les techniciens Changement des pratiques des agriculteurs	Apport de trésorerie (2) Partenariat renouvelé (3) Temps suivis hors CAD TCDL de bureau (3) Confiance retrouvée Complexité CAD (5) AGEA (2) Collecte de référence facilitée Problème de suivis (2)
Points de désaccords	Amélioration du travail du technicien (2) Critères d'évaluation manquent (4) Amélioration des relations Mesures investissements non discutées	Trésorerie avant tout (3) Amélioration des relations entre les techniciens (5)	Impacts environnementaux et choix des enjeux (3) Importance de nombre de signatures Animation de groupe (3) Relation entre organisme / DAF (6) Evolution des pratiques des agriculteurs pas évidente (3) Planification du travail du technicien non améliorée Technicien et exigences changeantes
Manque	Validation des nouvelles mesures Critères d'évaluation avant et après (4) Evaluation du suivi (4) Rôle de la DAF	Changements collatéraux (2) Changements dans l'utilisation des méthodes (3) Représentation des agriculteurs changée (2) Territoire et référentiel agri-raisonné	Pression des agriculteurs (3) Changement fréquent de dispositifs financiers (2) Pas de technicien chambre en pré-commssion (2) Positionnement des institutions à harmoniser – critères (5) Motivation financière uniquement (3) Manque de moyen (4) Difficulté dans les exigences comptables dans les DAE Partie investissement occultée Action hors métier technicien
CAD pour?	Agriculture respectueuse de l'environnement (7) Revenu / projet (6)	Pratiques non-marchande (4) AGEA (3) Agriculture raisonnée (4) Agriculture Durable Nouvelle organisation développement agricole Image de l'agriculture dans la société	Réconcilier l'agriculture avec l'environnement (7) Réconcilier l'agriculture avec la société (2) Vivabilité et durabilité de l'exploitation (2)
Quels apprentissages?	Projet / stratégie (4) Formation communication (3) Environnement et production (4)	Encadrement à harmoniser (3) Objectif par territoire Espace de réflexion, d'évaluation et d'orientation (2) Formation pédagogique Améliorer la connaissance pour les MAE Indicateur de réussite	Communication /formation (7) Moyens humains et financiers Faire prendre conscience à l'agriculteur Remettre la CDOA dans son rôle Meilleure connaissance de notre environnement

Synthèse des travaux des groupes de travail lors de l'atelier - AGEA = Approche globale des exploitations agricoles

III.- Quelles leçons - quels apprentissages peut-on tirer de la mise en place des CTE/CAD ?

L'approche environnementale des C.A.D.; les cartes à enjeux - CNASEA - Sébastien Lesage

Voir le PWP n° 4 ci-après.

Quelles leçons - Quels apprentissages peut-on tirer de la mise en place des CTE/CAD ? Les points forts de la présentation ($Eduardo\ Chia$) - $PWP\ n^{\circ}\ 5$

On peut identifier dans la LOA de 1999 un double objectif :

- faire reconnaître d'autres fonctions productives que les seules fonctions marchandes à l'agriculture, ainsi que sa contribution à l'emploi et à la protection des ressources renouvelables.
- mettre en place les dispositifs nécessaires pour accompagner les agriculteurs et les techniciens du développement dans leurs transformations des pratiques.

Avec la nouvelle forme d'intervention mise en œuvre au travers du CAD, la LOA a rendu les questions de développement rural et agricole encore plus complexes car les aides sont accordées en fonction des « façons de produire » - des pratiques - et non sur les quantités produites. Ce bouleversement nécessite, de la part de l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural, en particulier des conseillers et agriculteurs, de (re)définir leur métier. Le processus de développement rural est complexe car il est le produit des interactions entre des aspects techniques, sociaux, économiques et organisationnelles. Nous ne pouvons donc plus penser, envisager, imaginer les solutions que d'un point de vue technique.

Une pratique, est la façon concrète dont chaque acteur met en œuvre des techniques, mobilise des outils, des savoir-faire et des connaissances; en fonction de sa situation, de son projet et de son réseau de relations pour attendre un objectif, réaliser un projet, une tâche ou une action. Une technique ne dépend pas d'un acteur en particulier et est disponible pour tout le monde.

Des apprentissages qui n'attendent qu'à être consolidés! Nous entendons par apprentissage le processus d'acquisition, au cours de l'action, de nouvelles connaissances et de nouveaux savoir-faire (techniques, économiques...), qui augmentent les capacités gestionnaires des acteurs pour traiter (résoudre) de nouvelles questions et des nouveaux problèmes. La mise en place des CTE et des CAD a donné naissance à des apprentissages multiples et variés parmi les acteurs du monde agricole et rural (AGEA, cahier parcellaire, animation des réunions...). Ces apprentissages sont de nature différente :

- o socio-technique (introduire une dimension environnementale dans les techniques culturales, nouvelles combinaisons des facteurs de production, appropriation de techniques, d'outils ou de méthodologies, création de nouveaux comportements entre conseillers et agriculteurs, par exemple)
- o organisationnelle (nouvelles organisations locales ou territoriales, règles renouvelées, procédures différentes au sein de la CDOA, émergence de nouveaux comportements locaux ou de dynamiques dans les organisations professionnelles, amélioration de la

coordination entre les services de l'Etat et la profession, stratégies de communication différenciées....).

Ces apprentissages n'ont toutefois pas été ou peu partagés, c'est à dire qu'ils n'ont pas encore permis de créer un langage ou des projets communs. Dès lors, le sens à donner aux métiers d'agriculteur et des conseillers n'a pas encore fait l'objet d'un réel débat. Les organisations n'ont en effet pas favorisé les apprentissages nécessaires aux changements en cours. Face aux changements et aux nouvelles nécessités (dialogue, communication, etc.) les organisations professionnelles ont reproduit les mêmes structures et ont continué à organiser le travail suivant le découpage ancien par filière. Les recherches de cohérences sur les dossiers ont toutefois été à l'origine de nouvelles relations entre les services de la Chambre d'Agriculture qu'il faudrait consolider.

Il n'existe pas de lieux de débat et de controverses pour élaborer des stratégies communes. Les dispositifs dont le rôle a été renforcé par la LOA, tels que la CDOA, ne sont pas des lieux de débat, de controverses pour définir les objectifs ou les stratégies à suivre. Dès lors, ils sont davantage considérés comme des lieux de débat technique et réglementaire.

Synthèse des restitutions des travaux en groupe de l'après midi

Les travaux en groupe se sont intéressés à deux questions :

- A quoi devrait (doit) servir le CAD?
- Quels sont les apprentissages nécessaires pour répondre à ces exigences ?

Comme pour le matin, les débats au sein des groupes pour chacune des questions ont été traduits et restitués sous forme de métaplans, qui sont reproduits à la suite. Comme pour ceux du matin, deux des trois groupes regroupaient plutôt des techniciens, l'autre plutôt des responsables et des institutionnels.

Les réactions des participants ont été beaucoup plus homogènes que celles du matin (voir le tableau de synthèse). En ce qui concerne les objectifs des CAD doivent (devraient), servir, selon la majorité des participants, à appuyer une meilleure prise en compte de l'environnement par l'activité de production agricole, ou encore à favoriser la fabrication de biens non marchands. Pour autant, la reconnaissance de la fonction environnementale de l'agriculture ne doit pas affecter le revenu de l'exploitant. Enfin, au-delà, un dernier groupe revendique que le CAD serve d'abord à garantir le revenu de l'agriculteur. Cette affirmation ne signifie pas une négation de l'importance de la gestion environnementale, mais plutôt la réticence (voire l'incompréhension) de certains à ne plus appuyer exclusivement (sur les plans techniques et financiers) la production cannière. Le groupe institutionnel a par contre mis l'accent sur le rôle de l'outil dans le renouvellement des démarches individuelles ou collectives.

Les apprentissages nécessaires pour répondre à ces exigences :

- La communication : dialogue, faire savoir, formation auprès des techniciens et agriculteurs afin de construire des projets et des stratégies cohérentes.
- La création d'espaces de débat, de dialogue, de confrontation (comme la CDOA) afin d'harmoniser notamment les méthodes de travail ou les critères d'évaluation des dossiers.

L'acquisition de ces nouvelles capacités suppose selon les participants la mise en place de formations générales et spécifiques.

(voir les 6 métaplans reproduits à la suite).

IV.- Débat de fin de journée

Un certain nombre de techniciens (au sein même ou en dehors de la Chambre) considère que le processus de mise en œuvre des CTE et CAD a été trop rapide et est à l'origine d'une pression trop forte sur les techniciens de la Chambre au regard du nombre de CAD à réaliser. Par ailleurs, il semble que les agriculteurs n'ont pas tous fait évoluer leurs pratiques dans le sens du contrat qu'ils avaient signés. Il faut bien reconnaître qu'il existe de grosses différences entre les pratiques observées et le « modèle » présenté lors de l'exposé d'E. Chia, qui permettrait de favoriser systématiquement les apprentissages. Quoi qu'il en soit, pour certains, l'outil est considéré comme trop complexe, et demande à être simplifié ou renforcer par des ressources humaines complémentaires.

Le CAD n'est qu'un moyen et un moyen parmi d'autres. Il existe beaucoup d'autres outils financiers. S'il a permis une prise de conscience, encore naissante toutefois, de la nécessité de définir des enjeux environnementaux dans les opérations de développement, il faut encore traduire de manière concrète ces enjeux au niveau de l'exploitation et du projet de l'exploitant.

Les objectifs fixés au CAD (tels qu'énoncé dans les résultats des métaplans) apparaissent assez différenciés et interpellent dès lors les stratégies cohérentes à développer pour y répondre. Mais il n'y a pas de lieu où organiser ce débat. Dès lors, ces apprentissages n'ont toutefois pas été ou peu partagés, c'est à dire qu'ils n'ont pas encore permis de créer un langage ou des projets communs. Dès lors, le sens à donner aux métier d'agriculteur et des conseillers n'a pas encore fait l'objet d'un réel débat. La CDOA est en effet reconnue avant tout comme une instance de discussion technique. Pour exemple, certains pensent que ce sont les productions les moins multifonctionnelles (élevage, fruit et maraîchage) qui devraient bénéficier des CAD car c'est là que des marges de progrès en terme environnemental sont importantes à réaliser. Il faudrait dès lors renforcer les capacités de réflexion collective à l'échelle départementale.

V.- Perspectives

Les CTE / CAD sont des outils dont se sont emparés rapidement par les acteurs du développement agricole et qui font l'objet d'intenses débats. La teneur et la qualité des interventions lors de l'atelier en témoignent. A partir des constats qui ont été posés, nous formulons un certain nombre de recommandations qui nous paraissent utiles pour la poursuite de la mise en place des CAD.

La nécessaire redéfinition des métiers

L'ensemble des participants à la journée considère que la mise en place des CTE et le CAD a créé une nouvelle dynamique dans le milieu agricole.

Les CAD sont à l'origine d'une évolution des pratiques des agriculteurs et de celles des techniciens dont les logiques d'intervention ont été modifiées (approche globale, diagnostic agri-environnement, suivi..). Il faut considérer que l'évolution de ces pratiques augure d'un changement dans les différents métiers. On assiste ainsi à une « professionnalisation » chez certains agriculteurs qui s'illustre par l'amélioration de la qualité des suivis parcellaires (par la tenue d'un cahier parcellaire), par un raisonnement et une meilleure planification des interventions techniques, par une appréhension du fonctionnement global des exploitations qui permettent une meilleure prise en compte de l'environnement. Le métier de conseiller de la Chambre d'agriculture a aussi fortement évolué d'un conseil technique, orienté canne à sucre, vers un conseil à l'exploitation, un conseil de « synthèse » qui modifie profondément l'organisation de son travail et sa finalité.

Il faut dès lors considérer que si les institutions souhaitent faire évoluer les pratiques des agriculteurs, les pratiques de développement doivent elles aussi nécessairement évoluer. On entend par pratiques de développement la façon concrète d'exercer les métiers c'est-àdire la manière dont les acteurs combinent les outils, les instruments, les méthodologies, les relations, afin de réaliser les différentes actions de développement.

Mais d'une manière tout aussi unanime chez les participants, un **certain nombre d'insatisfactions** subsistent chez les techniciens, conséquences des bouleversements dans leur métier qui s'est accompagné d'un renforcement notoire des tâches de synthèse et de bureau. Ceci est à l'origine d'un malaise auquel il sera nécessaire de répondre. D'autres questionnements subsistent sur la réelle évolution des pratiques des exploitants.

Dès lors, un travail important devrait consister à préciser cette (re)définition des métiers de conseiller et d'agriculteur en identifiant les dispositifs adéquats (les lieux, les types d'acteur) pour y parvenir.

L'accompagnement de cette redéfinition des métiers par une nouvelle organisation du développement agricole

Par une communication et une formation renforcées

Les participants à l'atelier considèrent que l'une des principales carences dans le processus CAD procède d'un défaut de communication et de formation qui pourraient judicieusement accompagner l'évolution des métiers.

L'objectif d'une communication adaptée serait de faire comprendre que le CAD constitue un outil innovant puisque les aides sont accordées en fonction des « façons de produire » - des pratiques - et non sur les quantités produites. Pour les agriculteurs, il est important dès lors, de centrer le message non seulement sur l'aide financière (de trésorerie²) mais bien sur la dimension environnementale du CAD et sur l'importance du contrat.

Pour les conseillers, il serait important de renforcer les formations dans différents domaines : la prise en compte des enjeux environnementaux, l'analyse des pratiques des agriculteurs et leur évolution, l'approche projet (l'AGEA semblant bien appropriée). Aborder les interrelations entre ces thématiques est primordial. Quelques règles de communication, qui sont à la base d'un travail sur l'amélioration des pratiques, devraient aussi être abordées.

² bien que cette dimension ne doive pas être ni minorée ni exacerbée

Enfin, un effort particulier devrait être réalisé à destination des élus, notamment ceux qui participent aux différentes commissions, afin de les sensibiliser sur les nouvelles exigences des métiers et des CAD.

Par des choix stratégiques et par la définition d'un système d'évaluation approprié

Il apparaît nécessaire (voir à ce titre les discussions et les résultats des travaux de groupe) de réfléchir à l'évaluation. Nous pensons que dans la situation de gestion qu'à créée les CAD, il convient plutôt de réfléchir à un système d'évaluation global plutôt qu'à des critères isolés. L'évaluation fait en effet partie de tout processus de gestion ou de gouvernance. Elle doit être considérée comme un instrument de planification et d'orientation plutôt qu'à un moment de censure. Dès lors, l'évaluation suppose en amont des objectifs stratégiques clairement identifiés et hiérarchisés qui seront amenés à structurer la mise en place des CAD. Au regard des résultats des travaux de groupe, les objectifs fixés au CAD sont en effet assez différenciés (entre l'approche économique et environnementale) et interpellent sur les stratégies cohérentes à développer. La définition de ces objectifs devrait permettre, en fonction des enveloppes financières disponibles, 1) de prioriser les interventions selon des publics particuliers ou des zones fragiles concernés par des enjeux (environnementaux ou autres) spécifiques qui permettrait une concentration des CAD; 2) de définir les modalités d'accompagnement des agriculteurs hors CAD, compte tenu du temps consacré aux signataires.

L'évaluation doit s'appliquer à différents domaines :

- à la qualité des dossiers dont découlent les critères d'acceptation / rejet des CAD proposés en pré-commission ;
- au contrôle des agriculteurs signataires.

Mais aussi, et la demande en a été fortement exprimée, au travail des techniciens dont les tâches ne sont plus les mêmes, ce qui renvoie à la nécessité d'en avoir bien défini les contours. Ils s'inquiètent, en effet, de la méconnaissance des critères d'évaluation de leurs nouvelles fonctions et craignent de se voir pénalisés dans leur reconnaissance administrative;

Un autre principe qu'il convient de souligner est que la **définition** des critères, règles, moments... d'une telle évaluation doit être collective, i.e. procéder de la **participation** de l'ensemble des institutions. Dans le cas contraire, chaque institution développera son propre système d'évaluation et chaque individu privilégiera les critères sur lesquels il se sent jugé. Ainsi, par exemple, un conseiller cherchera à satisfaire le nombre des dossiers s'il se sent (ou est) jugé sur le nombre. Il en privilégiera la « qualité » s'il est jugé sur ce critère. Le risque est alors de voir apparaître des systèmes d'évaluation incohérents entre eux. Ces préoccupations se réfèrent à l'adéquation entre le système d'évaluation actuel, qui hérite des situations passées, et un système pertinent qui prendrait en compte les nouvelles fonctions assignées à l'agriculture et les nouveaux métiers.

Par une évolution organisationnelle des institutions

Le choix de ces objectifs doit résulter d'un débat organisé à l'échelle locale. Or, il n'existe pas aujourd'hui de lieux de débat et de controverses pour élaborer des stratégies communes. Les dispositifs dont le rôle a été renforcé par la LOA, tels que la CDOA, ne répondent pas à ces objectifs. La CDOA- CTE est en effet reconnue comme une instance de discussion technique et non comme une véritable commission d'orientation agricole

concernant l'outil. Il faut toutefois garder à l'esprit qu'on ne peut pas discuter de tout dans tous les lieux. Les acteurs doivent donc s'organiser, fixer les modes de coopération et de coordination, les règles que leur permettent de se faire représenter dans les différentes instances où sont discutées les questions relatives aux CAD.

Les choix stratégiques à opérer auront inévitablement des conséquences sur l'organisation des services et sur l'accompagnement des producteurs. Des choix seront par exemple à faire en matière de CAD: spécialiser des techniciens sur l'outil (qui pourraient appréhender l'ensemble des activités de l'exploitant, canne et diversification), réorienter le travail des TCDL.

Par l'approche territoriale

L'articulation avec les Chartes de développement agricole développée par la Chambre nous semble importante à expliciter. Dans le cas des CAD, il faut en effet articuler court terme et moyen terme et niveaux individuel et collectif. Le diagnostic de territoire réalisé dans le cadre des Chartes devrait constituer une armature sur laquelle devrait se fonder la construction des CAD. Cela en faciliterait la réalisation et permettrait une cohérence entre différents niveaux d'organisation. L'approche des chartes permettrait en effet de décliner les objectifs des CAD attendus à l'échelle locale.

Les suites à donner à cet atelier

A quoi va servir cet atelier? La diffusion de ce rapport est une première étape, mais il est nécessaire qu'elle s'inscrive dans une stratégie collectivement définie qui permettrait d'opérationnaliser les suites à donner à cette réflexion.

Il serait nécessaire que les conclusions et les propositions de ce compte rendu, qui sont issues des réflexions de l'atelier, soient discutées par les acteurs du monde agricole. Elles doivent être validées, amendées, appropriées, afin de définir en commun les orientations qui permettront de promouvoir effectivement l'évolution des métiers et de débattre d'éléments pour l'action. Dès lors, nous pensons que ce travail pourrait utilement être présenté au niveau des élus de la Chambre et en CDOA afin de créer des lieux d'apprentissage. Les organisations doivent en effet tout faire pour acquérir collectivement et individuellement les capacités nécessaires de réponses au changements de contexte. favoriser les apprentissages nécessaires aux changements des métiers en cours.

Le CAD est considéré comme un bon outil mais le risque existe, à terme, qu'il devienne une source de conflits au niveau des techniciens. L'amélioration de son utilisation peut être effective si les conditions d'un apprentissage sont réunies à différents niveaux. Elles permettraient de décider de ce que l'on attend de l'outil et de l'évolution des métiers au regard des orientations faites à l'échelle départementale (plan de développement départemental) et locale (Chartes). Ceci conduirait à penser globalement et à agir localement et de manière efficace grâce à la contribution du CAD.

La recherche est prête à y contribuer. Les auteurs de ce document restent disponibles pour tous compléments d'information ou toutes interventions qui pourraient permettre une diffusion et une discussion des résultats.

Remerciements: nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cet atelier, en particulier Josie Carpanin du Cirad.

Annexe 1. Lettre d'invitation

Madame, Monsieur,

Depuis la fin de l'année 2004, le dispositif CAD a été mis en œuvre à la Réunion. Il fait suite au dispositif CTE, qui avait déjà connu un franc succès dans notre île. Ces outils, comme l'ont montré diverses études, ont été la source d'innovations importantes. Aussi, afin d'évaluer et d'améliorer la pertinence de ce dispositif et d'analyser les perspectives qui en découlent, la Chambre d'Agriculture, le Cirad et le Cnasea organisent un atelier d'une journée sur cette thématique.

CTE et CAD : Quels changements, quelles leçons en matière de développement agricole et rural ? Cet atelier se tiendra le jeudi 7 juillet à la Chambre d'Agriculture à partir de 9h00.

Le matin (de 9h00 à 12h00) sera réservé à une analyse de l'impact des CTE et CAD sur les approches globales et socio-techniques de l'exploitation agricole (dimension environnementale, appropriation de techniques, nouveaux comportements entre conseillers et agriculteurs); l'après-midi (de 13H30 à 16H00) étant consacrée à l'impact des CTE et CAD sur les changements organisationnels au sein des institutions et au niveau des services et de l'accompagnement aux producteurs (nouvelles organisations locales ou territoriales, procédures différentes au sein de la CDOA, émergence de nouveaux comportements locaux ou de dynamiques dans les organisations professionnelles, amélioration de la coordination entre les services de l'Etat et la profession, stratégies de communication différenciées). Cet atelier sera l'occasion de débattre de ces questions à partir d'enquêtes réalisées par le Cirad et l'Inra, des chercheurs de métropole issus de ces organismes participant d'ailleurs à cet atelier.

Un repas est prévu à midi pour les personnes qui participent à la journée entière. Aussi, veuillez confirmer votre présence à : Josie Carpanin (Cirad) par fax (02 62 52 80 21), par téléphone (02 62 52 80 20) ou par mail (josie.carpanin@cirad.fr).

En comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la Chambre d'Agriculture

Le directeur régional du Cirad

Annexe 2. Programme de l'atelier

9h00 - 9h10	Mot de bienvenue
9h10 – 9h30	Présentation de l'atelier
	Objectifs
01.00	Déroulement et méthode de travail
9h30 – 9h45	Analyse quantitatif du phénomène CTE/CAD (Cnasea / Chambre)
9h45 – 10h15	Quels changements la mise en place des CTE/CAD a-t-elle provoqués ?
10h15 – 10h30	Pause café
	Travail en groupe (3groupes) : nature des changements.
10h30 - 11h30	Quels sont les points que vous partagez le plus avec la présentation ? Quels sont les points que vous partagez le moins avec la présentation ? Quels sont les changements qui manquent ?
11h30 – 12h30	Restitution - Débat
111130 121130	Teoditation Beaut
12h30 - 13h30	Repas
14h00 - 14h10	Les enjeux environnementaux (Cnasea)
14h10 – 14h45	Quelles leçons - quels apprentissages peut-on tirer de la mise en place des CTE/CAD ?
14h45 – 15h45	Travail en groupe * Comment améliorer les apprentissages afin d'accompagner la redéfinition du métier d'agriculteur et de conseiller ? * Quels impacts sur les services d'accompagnement ?
15h45 – 16h15	Restitution - Discussion
16h30 – 16h45	Conclusions * Comment renforcer les apprentissages ? * Comment construire des partenariats ? * Les C'EST A DIRE au service de quelle agriculture ?

Annexe 3. Liste des participants

NOMS - Prénoms	ORGANISME
TATARD Jean-Claude	A.P.R.
FONTAINE Fady	C.E.R.F.A.
DULCIRE Michel	C.I.R.A.D.
PIRAUX Marc	C.I.R.A.D.
DELAPLACE Anne	C.N.A.S.E.A.
GALLETTI Sandrine	C.N.A.S.E.A.
LATCHOUMAYA Frédérique	C.N.A.S.E.A.
LESAGE Sébastien	C.N.A.S.E.A.
PAYET Laurent	C.N.A.S.E.A.
CARUEL Bertrand	Elu Chambre d'Agriculture
LALOU Jean-Claude	Chambre d'Agriculture
RIVIERE Yan	Chambre d'Agriculture
ROSSELIN Gilbert	Chambre d'Agriculture (resp. environnement)
TOURRET Didier	Chambre d'Agriculture (resp. zone Ouest)
PARISOT Eric	Chambre d'Agriculture / Directeur du SUAD
SAMELOR Sandra	Chargée de communication / Chambre d'Agriculture
GAMBIN Olivier	FARRE-Réunion
CHIA Eduardo	I.N.R.A.
COME Bertrand	Directeur PROVANILLE
Н	Technicien PROVANILLE
GOSSARD Christophe	Responsable Canne à sucre / Chambre d'Agriculture
BONIN Renaud	SUAGER / Affaires juridiques
OLIVIER Dominique	SUCRIERE DE LA REUNION
AURE Frédéric	TCDL / Chambre d'Agriculture

BEGUE Henri	TCDL / Chambre d'Agriculture
BELDAN Gilbert	TCDL / Chambre d'Agriculture
DOMEN Bruno	TCDL / Chambre d'Agriculture
GASP Corinne	TCDL / Chambre d'Agriculture
HOARAU Bertrand	TCDL / Chambre d'Agriculture
HOAREAU Esther	TCDL / Chambre d'Agriculture
LEBEAU Claude	TCDL / Chambre d'Agriculture
ROBERT Nicolas	TCDL / Chambre d'Agriculture
DESUTTER Vincent	Technicien Chambre d'Agriculture
TILMA Pierre	Technicien Chambre d'Agriculture
VINCENOT Didier	Technicien Chambre d'Agriculture

Annexe 4. GUIDE D'ENTRETIEN

La Réunion, Juin 2005

Quels changements, quelles leçons en matière de développement Agricole et Rural?

Présentation du travail : projet mutifonctionnalité, etc.

Objectif de l'entretien: comprendre les changements que la LOA via CTE et CAD a provoqué au niveau de vos pratiques (exercice du métier) et quelles leçons on peut tirer pour le futur (exercice du métier).

Les résultats, seront présentés, serviront à animer, lors d'un atelier de travail que nous organisons le 7 juillet dans les locaux de la Chambre d'Agriculture de St Denis. L'anonymat des données est garanti

I.- Pouvez-vous vous présenter?

Institution, service, depuis quand travaillez-vous et les principaux changement dans votre travail (trajectoire personnelle).

II.- En un mot, une phrase, quel est le bilan que vous faites des CTE-CAD?

Relance : de votre travail ordinaire (quotidien), relation avec vos collègues, de l'agriculture (situation) dans l'Île, les agriculteurs, changement de votre institution...?

III. Les changements (ou non) dans vos activités ordinaires suite à la mise en place de la LOA (CTE-CAD)

A.- La situation avant la LOA

- 1.- Parlez-nous de votre travail
- 1.- votre fonction au moment de la LOA?
- 2.- des outils que vous utilisiez dans votre travail avec les agriculteurs
- 3.- des relations avec vos collègues de l'institution
- 4.- des relations avec les collègues d'autres institutions
- 2.- Décrivez-nous votre métier
- 3.- Décrivez-nous la situation (contexte d'action) dans l'Île

B.- La situation après la LOA

- 1.- Ce qui a changé dans votre travail (activités) dans :
- 1.- votre fonction
- 2.- les outils que vous utilisiez
- 3.- les relations avec vos collègues de l'institution
- 4.- les relations avec les collègues d'autres institutions
- 5.- les mécanismes institutionnels pour mettre en place la LOA
- 2.- Comment décririez-vous votre métier actuellement ?
- 3.- Ouelle est la situation actuelle (contexte d'action) dans l'Île ?
- 4.- l'impacts chez les producteurs

IV.- Rapidement quelles leçons (expérience) tirez-vous de la mise en place des CTE-CAD ?

PRESENTATION 1

ATELIER

LES CTE / CAD :
QUELS CHANGEMENTS,
QUELLES LEÇONS EN MATIÈRE
DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
ET RURAL

DONNEES POUR L'ATELIER

- · Les présentations en plénière s'appuient
 - sur travaux statistiques : Cnasea etc.,
 - sur travaux MAPAR Bonnal, Piraux (2003),
 - sur travail d'analyse des pratiques (2004),
 - sur enquêtes compréhensives de la semaine demière

Cadre général de l'étude

Dispositif 'multifonctionnalité (MFA) Inra-Cirad-Cemagref'

Modèle de développement et identité des territoires dans les DOM insulaires (Réunion et Guadeloupe)

Question centrale:

 La mise en place de la LOA [CTE – CAD] remet-elle en cause les modèles de développement des DOM ?

Méthodes:

- · comparaison Guadeloupe Réunion
- entretiens compréhensifs, signataires et institutions :
- ✓ représentations
- ✓ pratiques sociotechniques et organisationnelles dans la définition et la mise en œuvre des CTE-CAD

PROGRAMME PROPOSÉ matin

- Présentations
 - Caractérisation des CTE et CAD signés (Cnasea, Chambre)
 - Changements et problèmes provoqués par la mise en place des CTE/CAD (Cirad)
- Travail en groupe (3): la nature des changements et problèmes, accords et désaccords
- · Restitution des travaux de groupe et débat

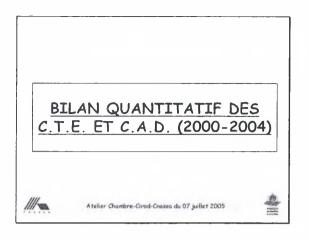
OBJECTIFS DE L'ATELIER

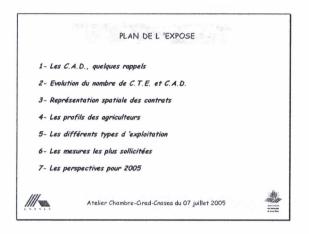
- Identifier et analyser les changements provoqués par la mise en place des CTE et CAD et les problèmes principaux que posent ces changements
- Identifier les voies d'amélioration du dispositif, et les perspectives qui en découlent pour les institutions

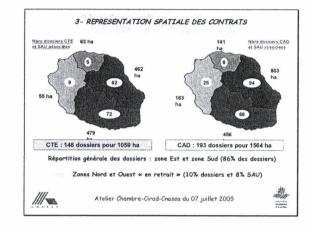
PROGRAMME PROPOSÉ après midi

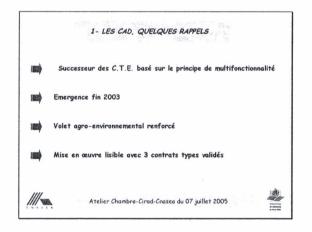
- Présentations
 - Les enjeux environnementaux (Cnasea)
 - Les enjeux et apprentissages (Cirad)
- Travail en groupe (3) :
 - Le CAD, pour quoi faire ?
 - Comment améliorer les apprentissages pour les nouveaux métiers ?
- Restitution des travaux de groupe et débat
- Conclusion

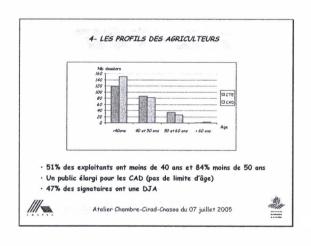
PRESENTATION 2

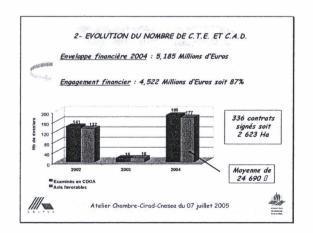


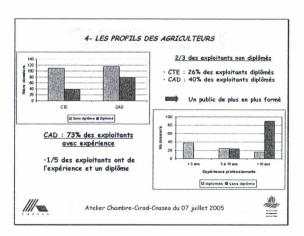


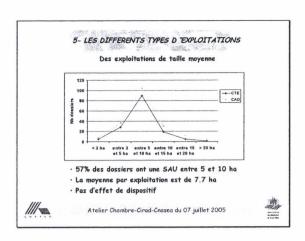


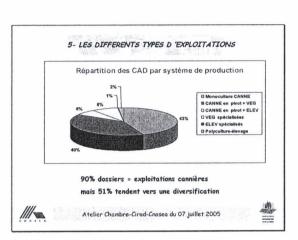




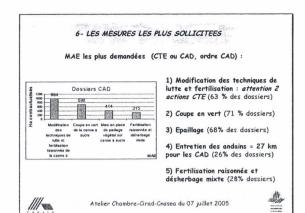












7- LES PERSPECTIVES 2005

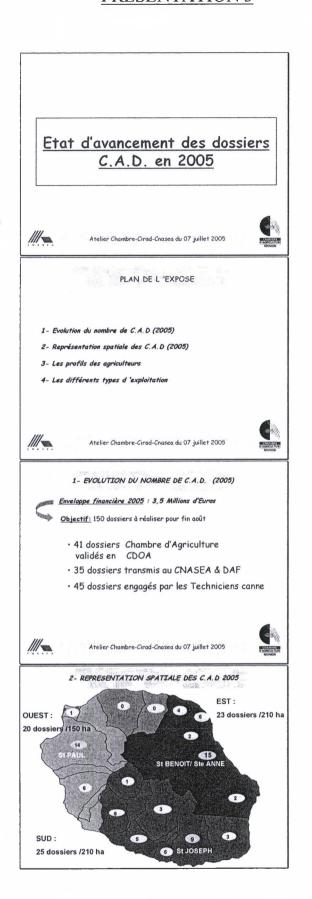
- Obtenir une enveloppe équivalente, permettant de conserver le quotas de CAD actuel
- Diversification des dossiers par la validation de nouvelles MAE
- Validation du Contrat Type Salazie
- Mise à disposition et valorisation des enjeux agri. environnementaux , permettant une meilleure analyse au niveau des diagnostics
- Orientation des demandes en fonction de priorités définies
- Suivi et encadrement des agriculteurs suite à la prise d'effet du contrat CTE/CAD

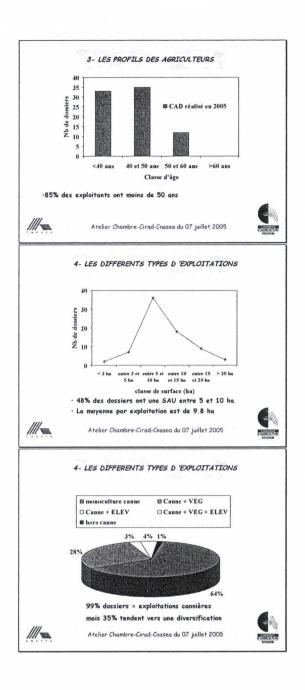


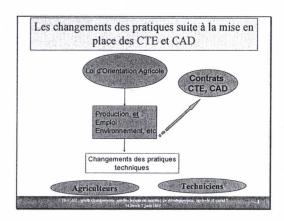
Atelier Chambre-Cirad-Cnasea du 07 juillet 2005



PRESENTATION 3







Caractéristiques du CTE canne

Mesures prises

- 30 mesures proposées et 3 types de mesures,
- aides investissements du volet économique et social : petit matériel (90%), resserrement (52%), épierrage (30%) ;
- aides investissements du volet environnemental et territorial :
- aides aux pratiques agro-environnementales: fertilisation raisonnée (100%), désherbage raisonné (79%), paillage végétal (74%), coupe en vert (70%), andains (32%)

CHANGEMENTS TECHNIQUES, ECONOMIQUES ET DE GESTION DES EXPLOITATIONS LIES AU CTE CANNE

45 agriculteurs rencontrés (1/3) recherche de la diversité des eus et échanges avec techniciens SUAD

Pas de suivi des pratiques

Changements techniques au niveau des exploitations

Passage d'un apport en fin de campagne à un apport progressif et passage au fractionnement

fertilisation	Noinbre d'enquêtés			
tertinsation	Avant CTE	Apres CTE		
en fin de campagne	26	24		
au fur et a mesure de la compe	13. —	37		
ferti-krigation	1	→ 1		
non renseignes	5	- 5		
TOTAL	45	45		

caractéristiques du CTE canne

r changements techniques et organisationnels :

- au niveau de la conduite de la canne
- au niveau des autres activités de l'exploitation
- changements économiques
- r perception des agriculteurs

Changements techniques au niveau des exploitations

Adoption de l'épaillage et augmentation globale des surface épaillées

Epaillage	Nombre d'enqui la mesure "pa	uétes ayant pri miliage végétal"
	Avant CTE	Apres CTE
jamais realise	4	0
abandoriné	1,1	4 0
réalise	26-26	0.0
non renseignés	1	1
TOTAL	34	34

Changements techniques au niveau des exploitations

		d'enquêtés ge raisonné		
Désherbage	Zone	e Est	Zone Suc	of Ouest
	Avant CTE	Après CTE	Avant CTE	Après CTE
post-levée taidif.	13	0	5 (→ 2
post-levée precace	3	13 0	12	3 0
pre-levee	3 -3-	19	3	# 7
non renseignés	0	0	0	0
TOTAL	19	19	9	9

Changements économiques

- · Changements des pratiques de trésorerie
 - 7,8 euros par tenne

 - 588 curos par ha 15 % du CA des exploitations

Changements techniques et de gestion au niveau des exploitations

- Des résultats dépendants des zoncs géographiques (E, O, hauts, Bas)
- Replantation
- planification des replaniations favorisée (90 %) , définition du parcellaire
- Meilleur survi et anticipation des operations (« d'une gestion opportuniste à une gestion planifice »)
- · Organisation du travail

Changements chez les techniciens

- · Outils et méthodes : DAE, conseil de synthèse, raisonnement technique, AGEA (prise en compte des enjeux environnementaux), travail en collectif (animation), outils informatiques
- Donne du sens au travail du technicien (objectif, projet, indicateurs), organisation du travail.
- Référentiels renouvelés (cahier de suivi, surface)

Aménagement et entretien de l'exploitation : andains, épierrage, chemins, haies, ravines

Un outil apprécié et appréciable en terme de développement,

... Certains appliquent les outils à d'autres exploitants car compréhension des facteurs d'adoption des techniques par I'AGEA

un impact certain sur les façons de travailler des techniciens de la Chambre, mais....

- * Pression sur les techniciens DCDL Chambre
- * Pression sur les techniciens DCDL Chambre

 * Se pose une certain nombre de problèmes :

 Vers des techniciens « de bureau »

 Complexité des dossiers et leur finalité (MAE concentrée)

 Complexité licé à la qualité demandées pour les dossiers :

 Quels indicateux ?

 Cohérence DAE, projet et projets mesures

 Argumentaire et enjeux environnementaux

 Problèmes sur la diffusion de l'outil :

 Le suivi des dossiers

 Généralisation des CAD et animation ? Ou choix d'un public ou d'une zone.

 Organisation du travail des techniciens

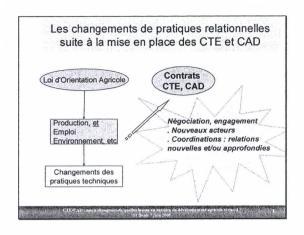
 Méthodes territoire et les approches collectives

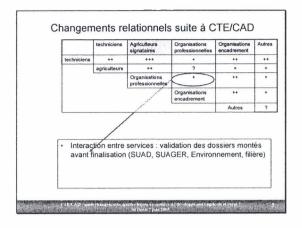
 Diversification :

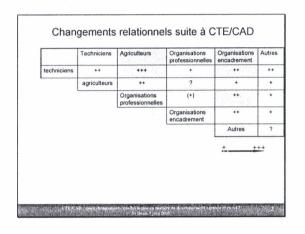
 Capacité des filières à se positionner

 Convergence des compétences pour aller de la sole cannière à l'exploitation cannière

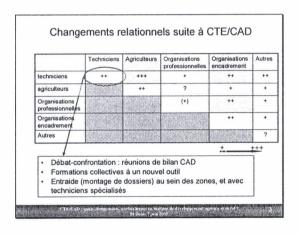
CTR (AD () It is not supplied to a superpose of a distribution of a superpose of

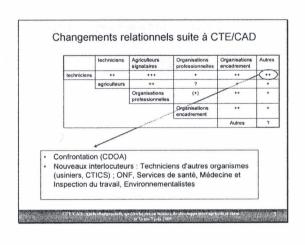


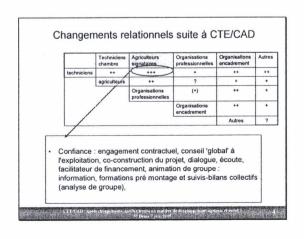


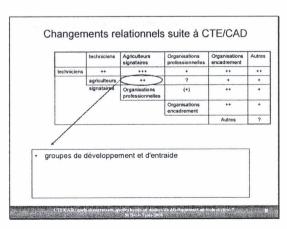


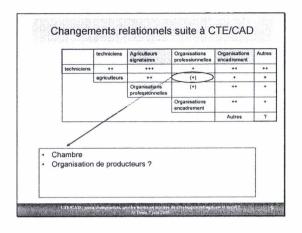
		techniciens	Agriculteurs signataires	Organisations professionnelles	Organisations encadrement	Autres
	techniciens	**	***	• /	C ++	D ++
		agriculteurs	**	3.	+	+
			Organisations professionnelles	(+)	**	*
			Jan	Organisations encadrement	**	+
	1		A COUNTY OF THE PARTY OF THE PA		Autres	?
•	montage en	commun o	nce avec certides dossiers :	appui, visite e		

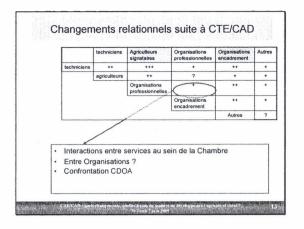


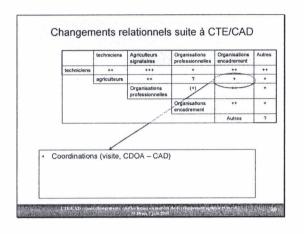




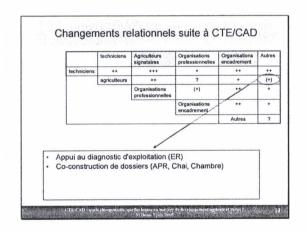


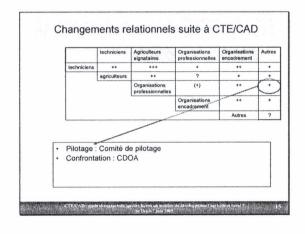


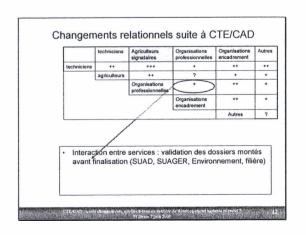




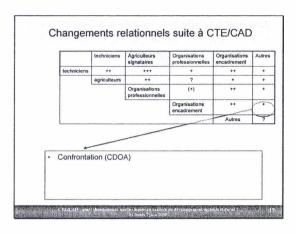
		techniciens	Agriculteurs signataires	Organisations professionnelles	Organisations encadrement	Aut
	techniciens	++	+++	+	**	
		agriculteurs	**	?	+	•
			Organisations professionnelles	(+)	-	,
				Organisations encadrement	++	+
	1		and the second of		Autres	1
:		n et négod	ciation (monta	ge et validatio	on des	







		techniciens	Agriculteurs signataires	Organisations professionnelles	Organisations encadrement	Autre
	techniciens	**	***	+	++	+
		agriculteurs	**	?	+	+
			Organisations professionnelles	(+)	**	*
	1			Organisations encadrement	("	*
	1			- and a state of the state of t	Autres	?
•	Confronta		ge et co-cons	truction (CDC	OA, pré-	



Changements au niveau des organisations

- · Service environnement à la Chambre
- · 'Chargé' CAD à la DAF
- Séparation du CNASEA en deux services (fonction instruction et fonction rémunération et)
- Embauche de techniciens au niveau des usiniers

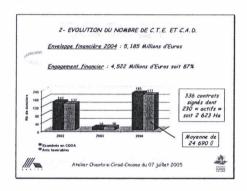
Questionnement

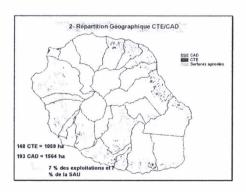
- La mise en place et le suivi des CTE/CAD font apparaître de nouvelles collaborations [dispositifs et les modes de coordination]
 - entre techniciens,
 - entre institutions,
 - entre techniciens et institutions,

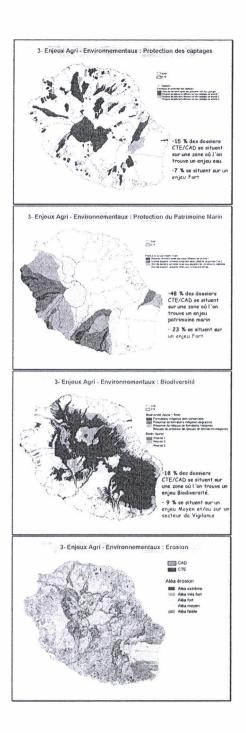
l'intensité de ces nouvelles collaborations prennent du temps et posent question aux techniciens sur l'accompagnement des agriculteurs signataires et des non signataires.











Quelles leçons - Quels apprentissages peut-on tirer de la mise en place des CTE/CAD?

Constat

- •: La mise en place des CTE / CAD a donné naissance à de nouveaux apprentissages
- Ces apprentissages sont de nature différente
 - technique (environnementale, paillage, AGEA...)
- * organisationnelle (nouvelles organisations locales ou territoriales, nouvelles règles, travail renouvelé au sein de la CDOA)
- *.- sociaux ou relationnels (création de nouvelles façons de se coordonner entre conseillers, agriculteurs, politiques; emergence de nouvelles dynamiques dans les organisations professionnelles, amélioration de la coordination entre les services de l'Etat et la profession).

Plan

- 1.- Notre position
- 2.- Qu'entendons nous par apprentissage?
- 3.- Les outils et les apprentissages dans l'élaboration d'un CAD: l'exemple du CAD canne
- 4.- Qu'entendons nous par pratiques ?
- 5.- Les espaces de (re)définition des pratiques

2.- La notion d'apprentissage

• Nous entendons par apprentissage le processus d'acquisition, au cours de l'action, de nouvelles connaissances et de nouveaux savoir-faire (techniques, économiques,...), qui augmentent les capacités gestionnaires des acteurs pour traiter (résoudre) de nouvelles questions

> Il s'agit donc de connaissances et de savoir-faire nouveaux

1.- Notre position

- · Le développement rural et agricole est devenu, compte tenu des incertitudes, un processus complexe, de nature sociotechnique et organisationnelle
- organisations doivent favoriser « apprentissages » pour (re)penser les changements des pratiques et favoriser les innovations
- · La capacité à « apprendre » détermine la capacité à « changer » des acteurs et des organisations

Types d'apprentissages Mode Individuel Collectif Nature Agri. Techn. Techn. Agri. Technique Raisonnement herbicides, fertilisation... Environnement AGEA Cartographie Techniques d'animation Relationnel Travail en A parler Techniques de commun de définition MAE A synthetiser onseillers Organisatio-Parcellaire Planification du Planification Partager des tâches travail ollective de certaines táche (CUMA...) (SUAGER. ENV.) Commercial

3.- Les outils et les apprentissages dans l'élaboration d'un CAD : l'exemple du CAD canne

Elaboration du CAD « Canne »

Formation de 5 jours
CAD, LOA, environnement

Approche Globale
Diagnostic environnemental
Negocialen/Melaisolon/Traduction
Ecouste/modeller/modeller/m.

Cadre commun
Travuil de synthère
Argumentation

Conseiller/Agriculteur

Elaboration de Source
Conseiller/Agriculteur

Conseiller/Agriculteur

Ecouste/modeller/massier

Conseiller/Agriculteur

Service

Responsable/dossier

Agriculteur/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/Conseiller/C

4.- Qu'entendons nous par pratiques ?

Une pratique est:

la façon concrète dont chaque acteur met en œuvre des techniques, mobilise des outils, des savoir-faire et des connaissances ;

en fonction de sa situation, son projet et son réseau de relations.

Une technique ne dépend pas d'un acteur en particulier et est disponible pour tout le monde

5.- Les espaces de (re)définition des pratiques

- La LOA a bouleversé les représentation, les pratiques, les dispositifs de l'ensemble des acteurs du monde rural et agricole
- 2. Elle oblige les acteurs, en particulier :
 - *.- aux agriculteurs et conseillers, à (re)définir leurs pratiques techniques, relationnelles et
 - *.- aux organismes de développement et d'encadrement de (re)définir les dispositifs de coordination ou de planification
- 3. Conseillers et agriculteurs doivent donc malgré eux (re)définir leurs pratiques

Ce cela que nous voulons éclairer avec l'analyse des apprentissages

Espaces de (re)définition des pratiques

+ Travail
Collectif

Structur

Espace collectif de définition
des
Pratiques

2

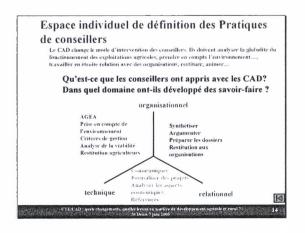
- Travail
Individuel

Travail
Individuel

1

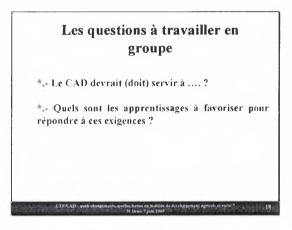
CPCAD quile tragament, qu'ille trans a saitir détechapeacon printe et moil.
St Donn Jan 2005

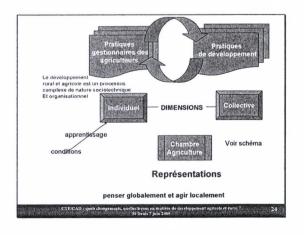
Espace individuel de définition des Pratiques gestionnaires : les agriculteurs Le CAD change le mode d'intervention de l'Etat : ce ne sont plus les produits qui sont visés mais les pratiques des agriculteurs (façons de faire). Il definit, de façon contractuelle, ce qu'il convient de faire : Qu'est-ce que les agriculteurs ont appris avec le CAD ? Dans quel domaine ont-ils développé des savoir-faire ? plantification Organiser le parcéllaire Raisonner les herbicides Paillage Enterionne ment global Cabier parcellaire L'entractuelle communiquer L'entractuelle communique communiquer L'entractuelle communique communique communique L'entractuelle communique communique communique L'entractuelle communique comm



Espace collectif de définition des Pratiques — métier : agriculteurs C'est collectivement que les acteurs et en particulier les agriculteurs définissent ce qu'il convient de faire, avec qui et comment le faire. C'est à dire définir le métier Un agriculteur ne peut, au risque de se voir marginaliser, aller à l'encontre des principes définis collectivement. Organisationnel Groupe d'entraide Contractualiser Tracabilité MAE Communiquer relationnel

Espace des organisations Les organisations apprennent-elles? Non, seuls les individus apprennent Mais, les organisations peuvent faciliter l'apprentissage des acteurs en : créant des espaces de dialogue facilitant la production d'un langage commun favorisant l'émergence de projets communs produisant des routines





Les points d'accords avec les présentations Groupe 1

Structuration du travail du technicien

Impact sur:

 l'organisation du travail du technicien (peu ou plus de conseil technique auprès des

ORGANISATION DU TRAVAIL TECHNICIENS (CNASEA / CHAMBRE)

Changement dans le travail du technicien notamment tous les problèmes rencontrés par ces derniers.

ACCORD

Pression pour le traitements des Diagnostics → TCDL Date buttoir → CNASEA (instruction) CDOA-enveloppe budgétaire → DAF (EC + signature – CNASEA)

Pression sur le technicien Canne

- Changements organisationnels : Agriculteurs, TCDL

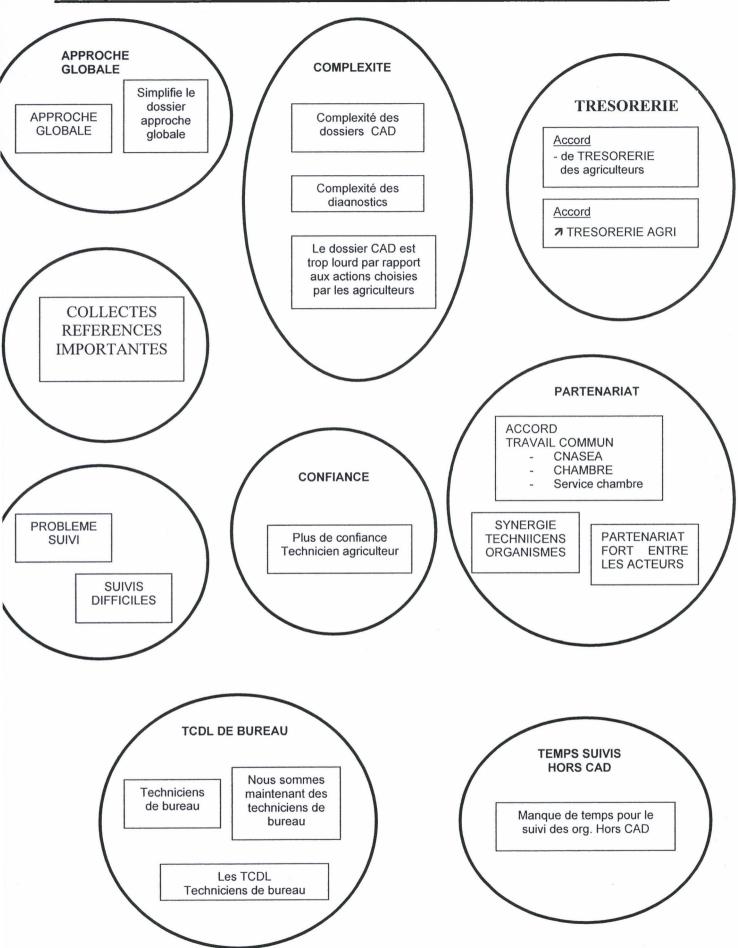
PRESSION SUR LES

Autre vision des techniciens sur l'exploitation agricole

AUTRE VISION DU TECHNICIEN SUR L'E.A.

Donne du sens au travail du technicien

Les points d'accord avec les présentations - groupe 2



Les points d'accord avec les présentations – groupe 3

Questions sur la qualité, le suivi et la diversification qui pose problème

Pression sur les techniciens (problématique de la démarche volontaire)

L'amélioration des pratiques

- Changements réelles des pratiques des agriculteurs
- Pratiques agro-environnementales, changements en cours

Amélioration du relationnel

- Resserrement des relations techniciens producteurs
- Amélioration du relationnel entre différents organismes, permet d'être plus objectifs et de travailler ensemble

Approche globale des exploitations

- meilleure connaissance de l'exploitation et de l'exploitant dans sa globalité
- Intégration d'une spéculation au sein de l'exploitation
- Approche globale et notamment les pratiques environnementales
- Approche nouvelle pour le technicien
- Réflexion sur l'exploitation et l'environnement
- Intérêt du CAD dans la réflexion sur l'environnement

CAD pris le plus souvent comme un <u>apport financier</u> plutôt qu'une volonté de changements des pratiques

Difficulté d'application par rapport à l'écologie

Les points de désaccords avec les présentations - groupe 1

CTE / CAD INVESTISSEMENT

Donne du sens au travail du technicien (le W du TK avant le CTE/CAD, avait déjà un sens

CAD

MAE existe également un volet investissement 15 000 € plafond.

AMELIORATION

?

Suivi = Référentiel Renouvelé → un travail à programmer ?

- Les résultats obtenus auprès des agriculteurs concernent le respect du contrat après signature de celui-ci. Ces résultats ne s'appuient sur aucune vérification

CRITERES D'EVALUATION

Ne reconnais pas le travail des techniciens pour la réalisation des CAD

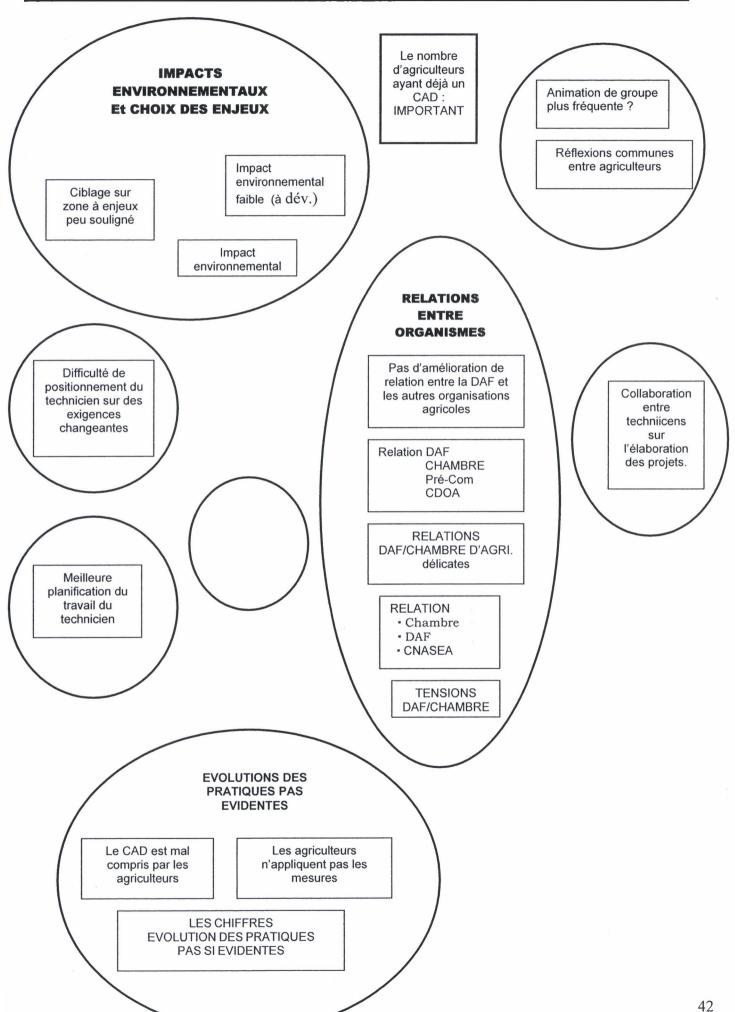
Pas de définition des objectifs moyens d'évaluation à atteindre.

Renforcement du suivi technique des agriculteurs → (traçabilité des pratiques, quel cahier des charges ?)

AMELIORATION DEGRADATION DES RELATIONS

Les relations avec les organismes extérieures notamment et principalement relation Chambre (TK) / DAF.

Les points de désaccords avec les présentations groupe 2



Les points de désaccords avec les présentations – groupe 3

Les SA ⇒ CAD : continuité mais également un apport de trésorerie sujet à l'installation car pas de véritables modifications des techniques culturales

* Intérêt financier

TRESORERIE

Retour Chasse gardée

- CTE/CAD = apport en trésorerie.

 → Aide à structurer l'exploitation
- Rôle des techniciens
- Part de l'intérêt dans l'adoption des pratiques prospecteur de l'environnement ↔ motivation intrinsèque
- Indicateurs de xxxx de terrain de l'action du technicien → changement des entittés.
- Changement relation ⇒ pas que du +
 → Confusion dans le paysage tech.
- · Autonomie tech. des producteurs.

Outre les aspects quantitatifs, préciser les aspects qualitatifs dans les changements relationnels

- Amélioration des RELATIONS ENTRE TK PAS SI EVIDENTE
- agriculteurs

 ➡ Nature et intensité des relations entre

façon importante les pratiques des

La mis en place des CTE a fait évolué de

- techniciens et entre agriculteurs et TEK se sont accrues xxxxxxxx
- Amélioration du relationnel entre organisations professionnelles ?
 Chasse gardée par spéculation
- Aspect financier tirer la couverture à soi

* Impact réel sur le changement des pratiques (Désherbage/fertilisation)

- * Pas de suivi
- * Quel est le public ciblé ?

Amélioration des pratiques techniques pas si évidente non plus

Contradiction importante dans le discours de certains partenaires

Les manques des présentations – Groupe 1

Etude de l'impact environnemental du CAD (inexistante) Un point qui manque

- Ne fait apparaître un diagnostic global de l'environnement avant le début de CTE-CAD. (Sur quels critères se fera l'évaluation des contrats.

VALIDATION DE NOUVELLES MESURES

- Pourquoi le changement de pratiques (éco ou environnemental)

CRITERES
D'EVALUATION
AVANT - APRES

 Insister sur les spécificités régionales (en matière de gestion de l'eau) afin d'adopter une MAE gestion raisonnée de l'irrigation hors cadre nationale.

Précision sur le suivi du dossier

Perspectives après la fin des contrats

Manque de moyens matériels et humains

ORGANISATION DU SUIVI

Précision sur l'interrogation du travail sur CTE – CAD dans le planning global du technicien.

Suivi après signature du contrat :

- * Paiement des aides annuelles et investissement
- * Relation entre agriculteurs signataires
- * Contrôle sur place + évaluation

PRECISER
LES ROLES
DE LA DAF

DAF

Les manques des presentations groupe 2

Pression importante à tous les niveaux. Raisons :

- respect des MAE
- ou Besoin d'argent ?

Nombre de techniciens insuffisant pour faire face à la demande

INADEQUATION
OFFRE

- DEMANDE DE TERRAIN

Moyen informatique insuffisant

Nbre de CAD toujours important Moyens logistiques existant

> QUELS MOYENS HUMAINS EN PLUS

FORMATION TECHNICIENS (GESTION)

On nous demande des choses qui ne sont pas de notre ressort (exp. Mesure, andain...

Difficulté sur la partie comptable et financière (Harmonisation)

Changements fréquents de dispositifs

L'AVENIR des CAD⇒ AVENIR des TCDL Bureau ???

- Manque d'infos (ou retard) Changements de critères
- Positionnement de l'Etat
- Positionnement Préfecture
- Positionnement Profes... A HARMONISER

STABILITE DES DIAGNOSTICS

Demande logique de guichet, mais complexité dossier (incohérence MOTIVATION)

Les agriculteurs prennent des mesures qu'ils ne maîtrisent pas

Compréhension (ou non des agri. de l'esprit « CAD »

Possibilité de simplifier le dossier pour + d'impact

NOTRE PRESENCE EN PREC-COM

POSSIBILITE aux TCDL de présenter ou défendre les dossiers eux-mêmes

> IMPACT ENVIRONNEMENTAL FAIBLE

TEMPS PASSE PAR DOSSIER (RETOUR ENTRE ORGANISATIONS)

Trop de retour de dossiers à la DAF

PARTIE INVESTISSEMENT OCCULTEE

Les manques des présentations – groupe 3

Changement dans l'utilisation des méthodologies

- Cahier de recensement des pratiques
- Observation et suivis réels des pratiques et de leur évolution
- Suivis des agriculteur non signataire

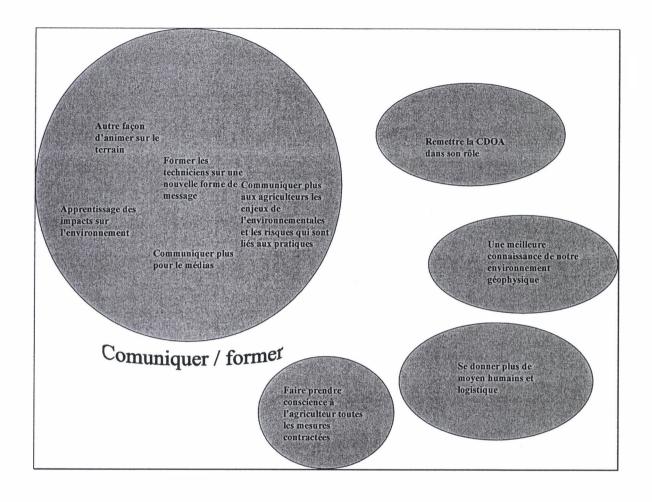
Représentation des agriculteurs

- Sensibilisation des exploitations hors CAD aux problèmes environnementaux
- Inclusion des producteurs en marge (filière vanille géranium)
- Devenir des aides futures, conditionnalité par rapport aux CAD.
- Territoire et référentiel agri-raisonné
- Identité des techniciens dans les nouvelles fonctions de l'agriculture
- Traçabilité / qualité

Changements collatéraux

- Collecte des informations
- Le CAD = approche sectorisée de l'exploitation sur le plan environnemental
- Intérêt pour une nouvelle approche du développement (AGEA, projet du territoire, fédération d'acteurs autour de projets communs).

Les apprentissages nécessaires pour y parvenir (groupe 1)



Les apprentissages nécessaires pour y parvenir (groupe 2)

- Mise en place de formations spécifiques en fonction des besoins et des attentes.
- Accroître les rencontres et les échanges entre les différents intervenants sur les CAD
- Espace de réflexion, d'orientation et d'évaluation de l'outil CAD à créer par rapport aux enjeux agricoles
- Formaliser des indicateurs de réussite
- Définir des objectifs quantitatifs et qualitatifs par territoire centrés sur des projets fédérateurs
- Améliorer la connaissance sur les pollutions des milieux naturels
- Encadrement à harmoniser. Mais par quels moyens?
- Dimensionner l'encadrement par rapport aux capacités réelles des organismes
- Donner suite à l'audit sur l'encadrement technique et l'animation rurale
- Il faut rémunérer la CAS pour le tonnage, la richesse et l'environnement

Les apprentissages nécessaires pour y parvenir (Groupe 1)

Formation du projet par l'agriculteur et compréhension par les techniciens

ANALYSE PROJET X STRATEGIE

Adapter des productions en fonction de la demande du marché

Connaître l'évolution de son métier par rapport aux données mondiales, et connaître l'exploitation afin d'adapter une stratégie de développement permettant de répondre à ses finalités.

Apprentissage, à favoriser...
Formation et qualification du personnel encadrant et des futurs chefs d'exploitation.

Adaptation des programmes d'enseignement agricole

 Adapter une forme de communication qui puisse faciliter l'appropriation du dispositif. Former les agriculteurs afin qu'une prise de conscience proenvironnementale émerge : l'objectif visé, ce serait que les agriculteurs comprennent pourquoi il faut privilégier l'aspect environnemental plutôt qu'une autre

MOYENS FORMATION COMMUNICATION Techniciens x Agric

Formations et stages pratiques sur l'environnement pour les agriculteurs Les apprentissages pour atteindre cet objectif sont :

- → La formation des techniciens qui ressentent :
- Le besoin dans le domaine de l'environnement
- → Adopté une approche pédagogique
- adapté à la capacité de l'agriculteur à appréhender les enjeux déclinés dans le CAD.

ENVIRONNEMENT X PRODUCTION

INFORMER par le biais des TCDL ⇔
Prise de conscience des agriculteurs sur les répercussions positives de leur pratique sur l'environnement.

Les apprentissages :

- → Formations
- → Accompagnement TK avec les moyens humains et matériel

Pour préserver l'environnement :

- Mettre en place des mesures incitatives (pendant et après le contrat).
- Mettre en place des mesures dissuasives (pendant et après le contrat).
- Que la démarche MAE volontaire devienne obligatoire à terme.

Le CAD pour : (Groupe 1)

Inciter les agriculteurs à adopter des techniques de production respectueuses de l'environnement.

Le CAD devrait amener l'agriculteur à mieux respecter l'environnement, par l'adoption de pratiques impliquant une meilleure gestion de ses intrants

PRATIQUES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Améliorer les pratiques culturales des agriculteurs par rapport à l'environnement et au territoire.

Le CAD devrait permettre à l'agriculteur d'avoir une méthode de travail en lien direct avec l'environnement et de la maintenir dans le temps.

Le CAD – Accompagner l'agriculteur dans la réalisation de son projet de vie en tenant compte des éléments du territoire (environnement naturel, socio-économique et de ses finalités).

Pérennisation des ressources locales.

PERENNISATION DES PRATIQUES

- Favoriser la mise en adéquation de l'exploitation agricole vis-à-vis des enjeux d'ordre éco, social, environnementaux.
- Assurer aux générations futures une agriculture qui puisse perdurer dans le temps, qui serait rentable et soucieuse de l'environnement.

Un PROJET

- ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT REEL DANS LA CONDUITE DU SYSTEME D'EXPLOITATION

Apporter des améliorations sur l'itinéraire TK de la canne afin d'optimiser au mieux sa production.

OPTIMISATION DE LA PRODUCTION

Maintien en activité des agriculteurs

LE REVENU

Augmenter le revenu des agriculteurs

LE CAD POUR : (groupe 2)

... Définir nouvelle organisation du développement durable

Agriculture RAISONNEE

PRATIQUES

L'image

- Réhabiliter l'image de l'agriculteur dans la société.

Apprendre apprendre

Apprendre à apprendre dans le cadre **AGRICULTURE** RAISONNEE

Accompagner l'agriculteur dans la démarche d'agriculture raisonnée

> Respecter l'environnement

Maintenir l'agriculture durablement

AGEA

NON **MARCHANDES**

Indemniser des pratiques plus coûteuses

Rémunérer des pratiques non marchandes.

Valoriser un travail à caractère environnemental pas nécessairement économiquement rentable.

Investissement collectif dans le changement

PRENDRE DUR RECUL PAR RAPPORT A SON **EXPLOITATION**

Aider l'agriculteur à comprendre/analyser son exploitation dans son environnement

Engager l'agriculteur dans une réflexion

Diagnostic/Projet sur du MT

Le CAD pour : (groupe 3)

